



Nos points forts

Nos offres de produits

- AIG propose une large gamme de produits de gestion de crise, y compris une assurance enlèvement & extorsion. Cette assurance est disponible sous forme de module/avenants à d'autres produits d'assurance ou sous forme de contrat autonome.
- Notre solution Crisis Complete propose une couverture large avec plus de 50 risques couverts, dédiée aux moyennes et grandes entreprises. Elle comprend une assistance à la gestion de crise ainsi qu'une couverture de frais supplémentaires notamment les risques criminels, les risques liés à l'information, les risques politiques, les risques de guerre et les catastrophes naturelles.
- Au-delà de ces produits, nous disposons de plusieurs couvertures additionnelles qui peuvent être souscrites en complément ou sous forme de contrat seul. Il s'agit notamment :
 - Assaut
 - Pertes d'exploitation
 - Prise d'otage
 - Enlèvement éclair
 - Piraterie maritime

Expertise locale et renommée mondiale

Dans nos produits d'assurance, nous proposons les services de consultants de premier ordre qui fournissent :

- Accès immédiat, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à des consultants experts en sécurité pour guider les parties prenantes dans la gestion de crise, de la prévention à la gestion des risques et de la gestion à la résolution de la crise.
- Déploiement d'un ou plusieurs consultants sur le lieu de l'incident, le cas échéant.
- Liaison avec les services d'urgence, enquête sur l'incident et évaluation de l'impact de l'incident.
- Aide à la mise en place d'une équipe de gestion de crise.
- Soutien aux victimes de traumatismes après l'incident.
- Déploiement d'équipes d'intervention dans le monde entier à partir de sites stratégiques pour une intervention rapide, indépendamment de l'environnement opérationnel ou de la complexité de la crise.
- Capacité d'intervention dans le pays dans des environnements permissifs et non permissifs.
- Des conseils pour aider nos clients à comprendre leur exposition au risque et à le gérer grâce à des mesures préventives.

L'expertise Sinistres AIG

- AIG dispose de l'une des plus grandes équipes internationales de professionnels en gestion des sinistres. Nous pouvons accompagner nos clients dans les environnements juridiques les plus complexes et imprévisibles ainsi que dans leurs expositions internationales.
- De nombreux sinistres en gestion de crise peuvent être complexes, délicats et traumatisants – mais quelle que soit la situation, nous l'avons déjà rencontrée auparavant et connaissons les meilleurs processus à suivre et les meilleures mesures à prendre.
- L'accompagnement de notre équipe chargée de la gestion des sinistres et de nos consultants en gestion de crise sera inestimable en cas de besoin.



Faits & Chiffres

Informations minimales requises

- Les formulaires de proposition dûment complétés, y compris les informations sur les lieux d'affectation des employés internationaux et les horaires de voyage.

Capacités

Capacités théoriques :

- Gestion de crise (Crisis Solution) : 25 millions EUR

Primes minimales requises

- En fonction du risque



Les points forts de la souscription



Pour les entreprises de toutes tailles : de la PME à la Multinationale



Fortes compétences avec les clients dans des environnements hostiles et compromis, par exemple les ONG, les médias et les entreprises internationales.



Tous les secteurs d'activité : particuliers et groupes familiaux

Points clés

- Accès 24 heures sur 24 à un centre d'opérations de sécurité mondial
- Plus de 200 professionnels en gestion des sinistres dans le monde parlant les langues locales et comprenant les lois, les coutumes et les cultures locales.
- Des années d'expérience en matière de gestion de crise et une connaissance approfondie issues de plus de 3000 sinistres gérés dans le monde entier.



Consultants internes

- Nos consultants internes en sécurité travaillent en étroite collaboration avec nos souscripteurs et nos clients pour les questions de sécurité, les conseils ou informations, et peuvent dispenser des formations sur l'atténuation des risques sur la sécurité, soit directement, soit par l'intermédiaire de notre réseau de fournisseurs.



Outils de gestion de crise

- Nos outils et services de prévention - y compris notre application gratuite d'assistance aux voyageurs et notre portail en ligne sur les risques liés aux pays et à la sécurité, Global Watch - aident à réduire la probabilité de sinistres pour les clients en ajoutant des niveaux de défense supplémentaires aux programmes nationaux et internationaux.

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AIG détient exclusivement tous les droits d'auteur et tous les autres droits de propriété intellectuelle.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale d'American International Group, Inc. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.aig.com. Tous les produits et services sont fournis par American International Group, Inc ou par des sociétés affiliées. Les produits et services peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays et juridictions, et l'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance. Les produits et services non liés à l'assurance peuvent être fournis par des filiales ou des sociétés affiliées de l'American International Group Inc.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

**Souscripteur Institutions
Commerciales – Risques
Financiers et K&R Product
Leader**

Vincent Martial

vincent.martial@aig.com

**Directeur Commercial
France, Belgique, Luxembourg
François Villatte**

francois.villatte@aig.com